

Le caractère ploutocratique des élections sénatoriales et des gouverneurs de 2019 en Province de la Tshopo/ République Démocratique du Congo

Cosmas KONO KINYAMBA*

Résumé

Les élections des sénateurs et de gouverneur organisées en 2019 dans la Province de la Tshopo en République Démocratique du Congo n'ont pas reflété une réelle image de la démocratie représentative. Ces élections ont par contre donné l'occasion aux candidats et candidates économiquement puissants et vivant dans les villes d'accéder au pouvoir.

Aussi, la pression populaire et les intimidations à l'égard des Députés provinciaux a permis aux candidats peu connus (outsiders) d'être élus au détriment des candidats qualifiés de « professionnels politiques ».

Date of Submission: 08-11-2020

Date of Acceptance: 22-11-2020

I. Introduction

Un rappel aux principes fondamentaux de la démocratie fait croire qu'elle émane de la population, du bas. Difficile de l'appliquer dans sa forme directe, elle a été spécialisée sous forme représentative. Celle-ci requiert de surcroît une certaine professionnalisation des acteurs. Gaxie D¹ considère cette démocratie représentative comme celle correspondant à une spécialisation et une professionnalisation du jeu politique. Elle s'oppose dès lors à la ploutocratie qui est la démocratie des riches. Un professionnel c'est quelqu'un qui vit de et pour ce qu'il a comme activité. Ainsi, un professionnel politique, c'est celui qui vit de et pour la politique.

Depuis le déboulonnement de la dictature en 1990 et au-delà du processus de transition, dans la recherche de la consolidation de la démocratie, l'espace politique en République Démocratique du Congo est divisé entre deux sphères de l'ancrage démocratique: la sphère urbaine et rurale. La première dominante sur la deuxième passe pour celle des riches et, est favorisée par des élites d'en haut alors que celle rurale est une affaire des élites d'en bas. De plus en plus ces élites d'en bas se veulent elles aussi des élites de haut d'en bas. Ce clivage fait développer des pratiques qui constituent une épine sur le pied de la consolidation de la démocratisation. Elles remettent même en cause le principe sacro-saint de la démocratie : à savoir le principe d'égalité.

Ces pratiques sont plus prononcées durant les élections des gouverneurs et des sénateurs. Celles-ci se font au second degré avec comme électorat: les Assemblées provinciales². Ce sont des partis, des regroupements des partis et des indépendants qui se présentent comme des candidats³.

Dans la Province de la Tshopo, il a été constaté un nombre pléthorique des candidatures aux élections provinciales de 2019 soit 53 au total pour 4sièges pour le Sénatorial et 13 pour le Gouverneur et Vice gouverneur de Province. L'Assemblée provinciale de cette province est dominée des députés issus principalement du regroupement politique Front Commun pour le Congo (FCC) et quelques rares députés de l'opposition (LAMUKA). La compétition électorale s'est déroulée entre les candidats de ces deux regroupements politiques d'une part et d'autre part entre les membres de mêmes regroupements politiques.

*Cosmas KONO KINTAMBA est Assistant à l'Institut Supérieur de Commerce de Kisangani en République Démocratique du Congo et Coordonnateur de la Commission Diocésaine Justice et Paix de l'Archidiocèse de Kisangani. Licencié en Sciences Politiques et Administratives de l'Université de Kisangani.

¹Gaxie, D., 1994, *La démocratie Représentative*, Montchrestien, Clefs politiques, p.69.

²Constitution de la République Démocratique du Congo, Article 104, in Toengaho Lokundo, *Les constitutions de la République Démocratique du Congo, De Joseph Kasa Vubu à Joseph Kabila*, PUC, Kinshasa, 2008.

³République Démocratique du Congo, Constitution de la République Démocratique du Congo, telle que modifiée à ce jour, Article 104, in Journal Officiel de la République Démocratique du Congo, Numéro Spécial, du ; Loi n°17/013 du 24/12/2017 modifiant et complétant la Loi n°06/006 du 09 mars 2006 portant organisation des élections présidentielle, législatives, provinciales, urbaines, municipales et locales telle que modifiée à ce jour: Articles 13,14,15,18.

A l'issue des scrutins de 2019, il a été noté la réussite des sénateurs qui n'avaient quasiment pas d'assise sur le plan provincial, qui étaient à peine connus de la population et qui n'étaient pas forcément cadres dans les directoires des partis. La plupart d'entre eux s'étaient présentés comme indépendants. Il en a été de même du gouverneur de province, membre du Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie (PPRD) mais il s'était présenté comme indépendant. Lui aussi quasiment moins connu par le public jeune plus actif dans la Province et dans la Ville de Kisangani.

Comment alors expliquer la réussite des sénateurs et gouverneur outsiders face aux professionnels politiques en Province de la Tshopo ?

Sur quoi repose leur légitimité face aux enjeux locaux et à l'inclusion de la démocratie représentative.

Cette étude doit ainsi comprendre la réussite de gouverneur et sénateurs outsiders face aux enjeux du développement local durable.

Elle tient, en outre, à relever la base de légitimité et d'inclusion de la démocratie représentative de ces dirigeants dans un environnement d'incertitude sociale et politique.

DU MILIEU D'ETUDE : LA PROVINCE DE LA TSHOPO

La Province de la Tshopo est née du démembrement de l'ancienne province orientale en 2015. Elle a une superficie de 199.567Km². Elle dispose de la Ville de Kisangani, de 7 territoires (Bafwasende, Banalia, Basoko, Isangi, Opala, Ubundu et Yahuma). Elle est découpée en 42 secteurs et 16 chefferies⁵. Le nombre de Groupements est de 277 et le nombre de localités, dépasserait 3500⁴.

Les troubles politiques que le pays a connus depuis 1990, couplés de guerres et rébellions, ont entraîné les conséquences néfastes sur la survie de populations, notamment les pertes d'emplois et l'aggravation de chômage dans les milieux urbains et ruraux. Les grandes entreprises qui engageaient jadis les populations sont depuis bien de décennies en faillite⁵. Pour faire face à cette crise multiforme, les populations ont développé des stratégies individuelles et collectives de survie. Ces stratégies regroupent les activités à caractère économique, revêtant les appellations soit de petite économie marchande⁶, soit d'économie de la débrouille⁷, soit encore d'économie informelle⁸. Les espoirs suscités par la libéralisation de l'exploitation des matières précieuses n'ont pas su créer la petite bourgeoisie minière⁹ ni le classe moyenne¹⁰.

Parlant de l'Etat et l'informel, Lautier *et al*¹¹, soulignent que « devant la faillite des politiques du développement, l'appel incantatoire au secteur informel chasse les démons [...], soulage la pauvreté et est le lieu de formation de la main d'œuvre ». Le secteur forestier n'a pas dérogé au principe. En Province Orientale démembrée, les activités liées à la forêt sont l'une des principales sources de revenu pour les habitants ruraux et urbains. Une large tranche de la population de la Province de la Tshopo s'y intéresse afin d'assurer la survie de ménage.

Suite aux différents troubles politiques, des groupes de pression se sont développés quasiment dans chaque quartier de la Ville de Kisangani en milieu urbain et des groupes dits d'auto-défense populaire ou d'auto-prise en charge dans les milieux ruraux¹². Ils apparaissent, dès lors, comme de véritables groupes de

⁴Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) 2018.

⁵Sotexki, Sorgerie, Sucrerie de Lotokila, Unibra, Copneuza...

⁶Omasombo Tshonda J., 1991, « La petite économie marchande à Kisangani », *Politiques africaines*, n°41, Zaïre : un pays à reconstruire, pp.56-71.

⁷De Villers *et al.*, 2002, Manières de vivre. Economie de la « débrouille » dans les villes du Congo/Zaïre. *Cahiers africains*, L'Harmattan, Paris.

⁸Lautier *et al.*, 1991, *L'Etat et l'informel*, L'Harmattan, Paris.

⁹Mamiki Matth. Et Nkoko Lipambala 2007, « La guerre et l'émergence des nouveaux businessmen à Kisangani », in Alphonse Maindo Monga Ngonga (s/dir), *Des conflits locaux à la guerre régionale en Afrique Centrale. Le Congo Kinshasa, Oriental 1996-2007*, L'Harmattan, pp. 195-210.

¹⁰Mulongo Mfuende, Kyale Koy, Mamiki Kebongobongo et Lokanga Otikeke 2017, « Contribution de trafic de diamant à l'amélioration des conditions socioéconomiques des diamantaires à Kisangani (RDC) », *International Journal of Innovation and Scientific Research*, Vol. 32, n°1, pp.145-155.

¹¹Laurier *et al.*, *op.cit.*

¹²Amuri Misako F.D., 2007, « De la démocratisation » de la violence à la « milicianisation » des jeunes :re(découvrir) la rationalité du désordre » in Maindo Monga Ngonga, *op.cit.*, pp.47-60.

Amuri Misako F.D., 2008, *Les Mai-Mai au Maniema (Aout 1998-Juin 2003) : un mode d'affirmation politique des masses rurales ?* Mémoire de DES en SPA, FSSAP, Université de Kisangani.

Yuma Kalulu T., 2009, *Jeunes et entreprises de violence dans la Ville de Kisangani de 1998 à 2002. Contribution à la politique par le bas.* Mémoire de DES en SPA, FSSAP, Université de Kisangani ;

Lifoli Balea J.P et Mapesa Lingama Z., 2013, Militantisme associatif et engagement politique en RDC, in *Revue de l'IRSA* n°29, pp. 13-27.

pression voire des « mouvements sociaux » où des jeunes souvent désœuvrés ou en débrouille se mobilisent et défendent leurs causes face l'accapement des ressources financières et d'emplois par les politiciens et leurs suites.

Le problème de chômage des jeunes et de leur socialisation ou encadrement devient ainsi un enjeu majeur de gouvernance face aux atrocités que soulève leur activisme. Yuma Kalulu¹³ stigmatise, à la suite de violence des jeunes, la faillite de l'Etat en tant que vecteur de la violence. Celle-ci constitue alors l'expression des jeunes soucieux d'un mieux-être et réclamant la prise en charge par le pouvoir public de leurs problèmes. La violence profiterait ainsi à toute la société dans la mesure où cette dernière (la société) fait face à une fracture sociale de plus en plus prononcée entre les gouvernants et les gouvernés. Les premiers jouissant de tout privilège et de tout droit, les seconds croupissant dans la misère et subissant toute l'injustice sociopolitique voire économique.

Dans le processus de démocratisation, la Province de la Tshopo n'est pas différente du reste du pays qui souffre de ne pas pouvoir répondre aux besoins primaires de sa population. C'est donc partout dans cette province, surtout en zone rurale, que les gouvernements locaux sans ressources ne peuvent assurer des services primaires et par conséquent, ne donnent évidemment pas l'impulsion au développement. Un cercle vicieux se nourrissant de lui-même, l'Administration publique ne fonctionnant pas et les concitoyens ne recevant des meilleurs services, ils s'en éloignent laissant ainsi les fonctionnaires livrés à leur sort, sans obligation de rendre compte ni de responsabilité.

Son caractère cosmopolite lui a valu « le privilège » de voir plusieurs partis politiques et regroupements politiques s'y installer. Sur le plan électoral, l'Assemblée Provinciale dispose de 28 députés alors que le Sénat bénéficie de 4 sénateurs.

Décapitée de ses leaders¹⁴, atomisée, désintégré, segmentée et divisée par la haine, la Tshopo se caractérise par un leadership communautaire extraverti et un leadership individuel labile, timide, timoré, hésitant, chancelant, suiveur et moins engagé. Depuis la démocratisation, l'espace politique autre fois réservé aux familles proches du pouvoir, est devenu un appât pour tout le monde quelque soit sa souche sociale. Surtout lorsque les acteurs sociaux s'imaginent que c'est l'activité politique qui paie mieux et facilement. Cette crise de leadership devient aussi un autre enjeu de mobilisation des jeunes dans la quête d'un repère social et politique. Elle est au cœur des enjeux électoraux et creuse la fracture sociale entre dirigeants entre eux, d'une part et, entre dirigeants et dirigés, d'autre part.

Voilà pourquoi l'élection du gouverneur et des sénateurs dans la Province de la Tshopo, la plus vaste du pays avec une diversité ethnique sans précédent, constitue toujours un enjeu majeur pour les protagonistes et les masses paupérisées.

II. Methodologie

Dans la pratique de la démocratisation, les élections sénatoriales et des gouverneurs dans la Province de la Tshopo, révèlent un caractère de construction sociale. Ce sont des populations qui appliquent la démocratie et lui confère un fondement sociologique. Elles tiennent à assurer son ancrage par des spécificités propres à l'histoire de cette société congolaise au-delà de son universalisme. Ce processus enclenché pour sa énième fois en 2006 après un épisode de guerre et des conflits qui a caractérisé le champ politique congolais, se révèle périlleux évoluant selon les caprices des acteurs politiques et des populations paupérisées. Ce processus d'ancrage est lié à la faiblesse de la légitimité qui dénature les institutions et les acteurs politiques¹⁵.

Ce énième exercice démocratique congolais impose aux acteurs de la prudence dans leur démarche. D'une part, les populations veulent plus de liberté dans leur démocratisation alors que, d'autre part, les élites se montrent réservées et veulent encadrer cette démocratisation qui dévient une affaire des élites et des urbains, ces personnes d'en haut, ces riches, ces publics forts et non de la base ou des ruraux, ces personnes d'en bas, ces pauvres, ces publics faibles.

¹³Yuma Kalulu T., *Mémoire de DES déjà cité*.

¹⁴Kisangani comme ville dans cette province, a connu à maintes reprises le massacre de ses fils et filles durant les graves rébellions qu'a connu le pays. En 1963 et 1964 avec Gbenye Christophe et les Simba avaient massacré tous les PNP (Pene pene na Mundele : proche de blanc ou encore Parti des Nègres Payés « Traîtres »). Kisangani a vu une bonne partie de ses élites politiques être tuées à la place de la poste. En 1996-1997 : sous AFDL Kisangani a encore connu les affres de la guerre. Bien pire entre 1998-2003 sous le RCD, MLC, RCDK/ML, Kisangani a connu le massacre d'un grand nombre de ses fils et filles et la destruction des ses infrastructures suite au conflit entre deux armées étrangères : rwandaise et ougandaise. Depuis lors Kisangani n'a jamais été indemnisée. Elle ne bénéficie d'aucune attention des gouvernements qui se sont succédés et ses élites politiques craignant de connaître le sort de 1963 et 1964 s'engagent difficilement dans les mouvements armés comme cofondateurs. Bien plus, les élites politiques brillent de trahison entre elles.

¹⁵Lire avec intérêt le Préambule de la Constitution de la République Démocratique du Congo de 2006.

Ces élites veulent, ainsi, modeler la démocratisation à travers les institutions mises en place. Qu'il s'agisse de la constitution, des institutions politiques (gouvernement, parlement, cours et tribunaux et des institutions d'appui à la démocratie). Celles-ci traduisent les luttes entre les aspirations des élites au pouvoir de vouloir s'y maintenir le plus longtemps et ceux de l'opposition voulant renverser la donne. La stratégie des acteurs se joue alors à travers les modifications des textes légaux et le recours permanent aux consensus qui ne sont plus qu'une autre forme de débauchage des opposants et de panachage, le recours aux cours et tribunaux pour acheter la victoire.

La compétition politique devient aussi une affaire ethnique dans la ploutocratie. Elle répond moins aux enjeux de la société qu'à ceux d'ethnie, des individus plus riches à côté des individus pauvres qui tiennent à se créer un espace vital dans la société. Chaque ethnie voudrait avoir un représentant au sein des institutions. Devant cette réalité, les gros poissons, ces urbains-riches représentant les ethnies avalent souvent les petits poissons, ces urbains-ruraux-pauvres. En même temps, des populations d'en bas, ces publics faibles se réapproprient la démocratisation à travers des organisations de groupes de pression, de fois, circonstanciels susceptibles d'assurer l'inclusion de la démocratie représentative.

Nous retrouvant dans cette ville de Kisangani et y vivant, y travaillant, c'est au quotidien que nous vivons, durant les périodes pré-électorales, électorales et post électorales, l'ancrage de la démocratisation à travers une lutte entre les candidats d'en haut, ces publics forts et ceux d'en bas, ces publics faibles. Très particulièrement, c'est durant les élections sénatoriales et des gouverneurs dans la Province de la Tshopo, notamment que nous nous sommes évertué de vivre la compétition politique à ces postes.

En effet, étant acteur de la société civile, nous nous sommes rendu souvent compte des implications de cette structure dans les enjeux politiques, notamment le soutien des candidats sénateurs et/ou gouverneurs alors que cela est une matière exclusive des partis politiques. Nous avons encore observé l'implication de cette structure sociétale et citoyenne dans la campagne électorale à travers des messages rappelant à l'ordre des électeurs-députés provinciaux face aux enjeux provinciaux ou locaux. Nous avons encadré les observateurs de la Conférence Episcopale Nationale du Congo (CENCO) durant tous les scrutins électoraux de 2018 et spécialement celui des sénateurs. Cela nous a permis de nous rapprocher du fait étudié et d'appréhender les réalités politiques loin de toute éthique. Le champ politique a été ainsi construit comme un champ du business.

Des lectures croisées de certaines expériences de la consolidation de la démocratie nous ont permis d'acquérir un réflexe de considérer le problème dans un sens comparatiste pour en saisir la complexité. Nous avons en même temps recueilli des données relatives au cursus des candidats et des élus sénateurs et gouverneurs de province.

Les entretiens semi-structurés avec les observateurs, les journalistes, les acteurs des organisations de la société civile et les candidats sénateurs et gouverneurs nous ont aidé à mieux comprendre les enjeux électoraux et la lutte pour les postes politiques en Province de la Tshopo. Un échantillon à choix raisonné de 55 sujets a été pris en compte à cet effet.

III. DES Resultats

III.1. Le caractère oligarchique des candidatures aux élections sénatoriales et des gouverneurs

La loi électorale de 2017 est parmi les lois de la RDC qui a connu plusieurs modifications en 2011, 2015 et 2017. Ces modifications sont apparemment liées aux enjeux de chaque processus mais bien plus aux stratégies des publics forts qui ont tenu à se pérenniser au pouvoir. Les frais de dépôt de candidature n'ont fait qu'évoluer pour exclure les moins nantis ou les petits partis sans moyen à la compétition. Comme si cela ne suffisait pas, il a été institué le recours au seuil légal de représentativité. Le seuil consiste en un pourcentage de suffrage valablement exprimé déterminé par une norme juridique que chaque liste ou candidat indépendant doit atteindre pour être admis à l'attribution des sièges. Cette mesure visait officiellement à lutter contre l'inflation des partis politiques et des candidatures qui avaient entraîné l'émiettement de suffrage et la sous représentativité aux sein des assemblées délibérantes en 2006 et 2011. En pratique, il s'agissait d'une mesure d'exclusion des candidatures moins nantis et des petits partis politiques. Les partis politiques ont cru en nombre après cette mesure. Il s'est plus agi des partis alimentaires du PPRD (parti présidentiel). Ils ont constitué la « mosaïque » de la majorité au pouvoir. Ces partis n'ont alors permis que le « recyclage des oripeaux de l'autoritarisme sous les apparences et les symboles de la démocratie ». Le jeu politique congolais, pour ainsi dire est apparu à la fin comme un bric-à-brac pseudo-démocratique qui, au final, aboutit à un régime qui n'est ni vraiment démocratique, ni vraiment autoritaire, et dont l'évolution n'est pas orientée vers la démocratie tout en laissant ouverte la possibilité de pérennisation du statu quo¹⁶.

Ainsi pour être sénateur, il faut, entre autre, payer les frais de dépôt de candidature fixés à 1 600 000 Franc congolais constant non remboursable par siège, soit 1600USD (article 132 de la loi électorale de 2017).

¹⁶ Djoli J, 2010, « Les partis politiques dans l'évolution politique et constitutionnelle congolaise de 1990 à 2010. Au cœur de la crise existentielle de l'Etat », in *Congo-Afrique* n°447, pp.593-618.

Pour être gouverneur de province, il faut payer 10 000 000 Franc congolais non remboursable soit 10 000USD (Article 162 de la loi électorale de 2017).

III.2. Une campagne électorale sur fond de corruption

En plus de ces conditions, en pratique, les candidats devaient battre campagne au sein des Assemblées provinciales c'est-à-dire auprès des députés provinciaux. La plupart de ces députés provinciaux étant issus de souches moins nanties, n'ayant pas été pour la plupart chefs de parti ni cadres de leur parti et, brillant du désir d'arborer leur nouveau statut de « honorable député » pour confirmer leur élitisme politique et social, ont toujours eu besoin d'argent. Véritables outsiders et encore novices en politique, ce qui comptait pour eux, c'était plus leur situation socio-économique, bref leur « ventre ».

La campagne électorale s'est alors traduite à une épreuve de force d'argent entre candidats auprès des grands électeurs que sont ces députés provinciaux. Ce fut du véritable business dans un marché où n'avait accès que celui ou celle qui savait offrir mieux. Les projets de société des partis ont été relégués au second plan durant cette campagne. C'était du « *do ut das* » (je *donne pour que tu donnes*). Il n'était pas question pour les députés provinciaux de « manger des discours » mais de se voir « mouiller la barbe » (kitu kidogo pour dire quelque chose). Les enjeux politiques ont ainsi été loin de considération du changement politique que la satisfaction des besoins matériels des électeurs d'abord. Certains candidats et candidates ont remis à un député 15 000, 20 000 et 25 000 dollars américains pour être élus.

III.3. Les jeunes et les communautés dans la campagne électorale

À côté des députés provinciaux vrais électeurs, se sont mobilisés des jeunes gens instrumentalisés par des différents candidats. La campagne qui devait se dérouler uniquement au sein de l'Assemblée Provinciale, s'est alors poursuivie voire délocalisée en dehors de l'hémicycle pour se cristalliser auprès des jeunes : motards, cyclistes à vélo, « gangs » des quartiers, membres de différentes associations mutualistes et ethniques. Ces jeunes mettaient ainsi en garde les députés contre un quelconque choix antipopulaire à travers des chansons telles que « *toyebi ba ndako na bino* » (nous connaissons vos maisons).

Aux jeunes se sont parfois joints les leaders communautaires et les responsables des organisations de la société civile pour rappeler à l'ordre les députés provinciaux dans leur choix. Plusieurs déclarations de leur part sont passées dans les médias rappelant à l'ordre les députés pour un choix judicieux et proche de la volonté populaire.

Ce rappel à l'ordre était réellement proche des aspirations populaires et des enjeux locaux de gouvernance. La Province de la Tshopo avait besoin d'un nouveau souffle de la part de politicien. Il fallait « des nouvelles figures ». Cela ne pouvait être autrement car ce sont les partis politiques qui alignaient les candidats. Cette volonté devait alors se réduire au choix des « nouvelles manches de couteau avec des anciens couteaux » ; de « nouveau vin dans des vieilles huîtres ». Les candidats alignés par les partis politiques de la majorité présidentielle n'étaient que des vieilles figures de la politique congolaise.

III.4. Le nombre pléthorique et profil des candidats sénateurs et gouverneurs aux élections de 2019

Pour un total de quatre sièges, la Province de la Tshopo a enregistré en 2018, 53 candidats sénateurs dont 33 soit 62,26% pour les partis politiques et/ou regroupements politiques et 20 soit 37,74% indépendants. 7 femmes soit 13,2% contre 46 hommes soit 86,79%. Comme initiateur de parti politique ou cadre des partis politiques, il y a eu 15 personnes dont 4 se sont présentés comme indépendants. 27 candidats ont été des véritables professionnels politiques pour avoir été députés nationaux, provinciaux, conseillers à la présidence de la République, ministres nationaux, provinciaux et en même temps élites économiques de la province. Ces candidats avaient ainsi pour dire une certaine renommée dans la province et particulièrement dans la Ville de Kisangani. Ils étaient des « élites politiques d'en haut » qui avaient en face d'eux des « outsiders » plus jeunes et quelque peu proches des populations jeunes, plus actifs dans l'espace public, dans leurs différentes associations de « gangs »¹⁷.

Ces différents candidats et candidates tant « d'en haut » que ceux « d'en bas » ont souvent recouru à ces jeunes pour leur mobilisation politique au point que certains jeunes de certains groupes associatifs et mutualistes s'identifiaient à certaines élites politiques et à certains groupes ethniques (Topoke/Mbole, Basoko principalement). Cette stigmatisation s'est même poursuivie jusqu'au niveau des quartiers des communes de la Ville de Kisangani et aux groupements des territoires, en milieu rural.

Par rapport aux forces politiques en présence, il y a eu 4 candidatures de l'opposition contre 49 de la majorité au pouvoir dont 20 indépendants et 29 des partis politiques. Au regard cette réalité, la concurrence politique se passait au sein de la majorité politique voire entre membres de même formation politique. Ainsi, il y

¹⁷Amuri Misako F.D., 2007, *op.cit.* ; Amuri Misako F.D. et Nkoko Lipambala JN ; « Les émeutes à Kisangani », in *Les cahiers du CRIDE*, Nouvelle série, Vol 3, no 1, décembre 2005, pp.184-200 ; Yuma Kalulu T., *op.cit.*

a eu des cadres du PPRD qui se sont présentés comme indépendants tout simplement parce qu'ils n'étaient pas alignés comme candidats du parti. Il ya eu pour ainsi dire violation de consigne de parti ou tout simplement expression de crise de leadership partisan faute des élections primaires.

Ce paysage de candidature n'offrait aucunement une quelconque expression de prise en compte des enjeux locaux de changement. L'enjeu électoral s'est réduit à un changement d'individu au sein de la même famille politique. Du « haute toi de là pour que je m'y mette » pour ainsi dire « déshabiller Saint Pierre pour habiller Saint Paul ».

En ce qui concerne les candidats gouverneurs, il y a eu 13 candidatures dont 9 indépendants contre 4 membres des partis politiques. Il faut remarquer que de ces candidats indépendants, 7 s'étaient présentés comme candidats des partis politiques soit à la députation nationale, soit à la députation provinciale soit encore à la sénatoriale et le plus souvent au sein de la majorité au pouvoir. Il y a eu 2 anciens gouverneurs de province, un ancien ministre national, un sénateur, un ancien candidat gouverneur de province malheureux, un ministre provincial, un ancien député provincial (suppléant) et les autres étaient soit hommes d'affaires, cadres des partis politiques candidats malheureux aux différentes élections législatives nationales et/ou provinciales. Une seule femme s'était présentée comme candidate gouverneur et une autre comme candidate vice-gouverneur.

En rapport avec les regroupements politiques, on a noté 3 candidatures de l'opposition dont deux du regroupement politique LAMUKA (une de Mouvement Social(MS) et une autre de Mouvement de Libération du Congo (MLC) et une de CACH (Union pour la Démocratie et le Progrès Social (UDPS) /Tshisekedi) UDPS/Tshisekedi¹⁸.

C'est autant dire que durant cette compétition politique, la rivalité a été plus individuelle que partisane. L'enjeu des luttes politiques s'était situé moins dans le cadre du changement des institutions politiques, des interstices des lois ou de la gouvernance que d'individus dans la quête de leurs besoins personnels. L'enjeu a été le régime lui-même qui était en conflit entre ses membres. Ceux qui sont en haut de la hiérarchie du régime contre ceux qui sont en bas, chacun arborant ses moyens financiers. Les résultats de ces élections ont quelque peu traduit ces enjeux.

IV. LE BOUT DU TUNNEL : LES RESULTATS DE VOTE

A l'issue des élections sénatoriales, il y a eu 28 députés provinciaux présents soit 100%. Ayant voté, tous les 28 ont constitué le suffrage valablement exprimé. Ainsi, sur les 53 candidats : 5 candidats ont obtenu chacun 1 voix ; 42 candidats ont obtenu chacun 00 voix ; 2 candidats ont obtenu chacun 3 voix ; 3 candidats ont obtenu chacun 4 voix ; 1 candidat a obtenu à lui seul 5 voix.

Ainsi ont été élu sénateurs, les trois candidats qui avaient obtenu chacun 4 voix et celui qui avait eu 5 voix. De deux candidats qui avaient obtenu chacun 3 voix, un était député national en 2006 et gouverneur de la Province orientale en 2013. L'autre était élu député provincial en 2006, promu vice ministre puis ministre national, élu député national en 2011 et Directeur Général de l'agence nationale de renseignement. Tous deux ont échoué.

Un ancien député national et plusieurs fois ministre national a obtenu 1voix, un ancien gouverneur de province aussi n'a pu obtenir que 1 voix et une députée nationale aussi n'a pu obtenir que 1 voix.

De grands cadres politiques, anciens députés nationaux, provinciaux, sénateurs, vice gouverneur, ministres provinciaux, maire de la ville, bourgmestres et grands hommes d'affaires n'ont réalisé aucune voix. Les grosses légumes sont tombées face aux outsiders.

La seule femme élue a réalisé le plus grand score avec 5 voix contre trois hommes avec chacun 4 voix.

En ce qui concerne l'élection de gouverneur, les résultats ci-après ont été enregistrés au premier tour : électeurs attendus : 28 ; votants : 27 et suffrage valablement exprimé : 27. Ainsi : 5 candidats ont obtenu 00 voix ; 1 candidat a obtenu 1voix ; 4 candidats ont obtenu 2voix ; 1 candidat a obtenu 5 voix ; 1 candidat a obtenu 6 voix ; 1 candidat a obtenu 7 voix.

Ceux qui se sont affrontés au deuxième tour, sont les deux candidats qui avaient obtenu respectivement 6 voix et 7 voix. A l'issue de ce deuxième tour, c'est celui qui avait obtenu 6 voix qui a finalement battu celui qui en avait 7 au premier tour. Ainsi, l' élu avait 17 voix contre 10.

Remarquons que ceux deux candidats du deuxième tour étaient tous de la même famille politique quoique l'un se soit présenté comme indépendant. Ils étaient tous du Front Commun pour le Congo de Joseph Kabila. L' élu n'étant pas présenté officiellement par sa famille politique a risqué face au préféré de la famille politique. Comme pour les candidats sénateurs, il s'est agi ici aussi d'une rivalité interne aux formations

¹⁸ Le regroupement politique LAMUKA veut dire « réveille-toi », Né à Genève, il regroupait les élites politiques de l'opposition comme Moïse Katumbi, Jean Pierre Bemba, Adolphe Muzitu, Martin Fayulu, Vital Kamerhe et Félix Tshisekedi. Ces deux derniers se sont retirés par la suite pour former CACH. Cap pour le Changement, un autre regroupement qui a supporté la candidature de Félix Tshisekedi à l'élection présidentielle de 2028 alors que les 4 autres ont appuyé la candidature de Martin Fayulu.

politiques entre individus qu'une affaire de lutte du changement ou d'enjeux locaux de développement. Cette rivalité interne au sein des formations politiques a traduit, dans une certaine mesure, la démocratie endogène au parti qui voudrait transcender la « règle morale » de la discipline du parti.

La sociologie des élus offre une bonne lecture de cette rivalité de leadership et du choix lié aux facteurs d'ordre individuel et au souci du renouvellement de la classe dirigeante.

IV.1. Les élus : Qui sont-ils ?

a) Les élus sénateurs. Il s'est agit de :

N°	Nom et Postnom	Parti politique ou indépendant	voix obtenue
1	Dieu-Donné Fikiri Alimasi	Front de Nationaliste pour la solidarité	4
2	James Bayukita Makula	Indépendant	4
3	Mike Mosisi Makota	Indépendant	4
4	Madeleine Nikomba Sabangu	Indépendante	5

Aucun de ces élus n'a été chef d'un parti politique lorsqu'il a été élu. Trois ont été élus comme indépendants et un comme membre de parti politique.

L'élu n°1, l'a été sur la liste de parti : Front de Nationaliste pour la Solidarité et Développement du regroupement électoral : Front Commun pour le Congo.

Dieu-Donné Fikiri Alimasi est né dans la ville aurifère de Kamituga dans le Territoire de Mwenga en Province du Maniema. Il a un parcours scolaire et académique. S'il a fait ses études primaires dans son Maniema natal, il a tout de même poursuivi ses études secondaires au Congo Centrale où il a obtenu son diplôme d'Etat. Il a entrepris ses études universitaires à l'étranger, notamment en Belgique où il a obtenu une Maîtrise en Finances publiques et une autre en planification économique à l'université d'Anvers. Il a ensuite obtenu une licence en économie de santé à l'université Libre de Bruxelles. Il dispose d'un certificat post universitaire en économie appliquée à l'université catholique de Louvain. Il est détenteur d'un diplôme en analyse des politiques d'endettement publique de l'Institut International d'administration publique en France.

Peu connu du public de la Province de la Tshopo dont il n'est pas ethniquement originaire, il a travaillé longtemps en dehors de cette province à la Banque Centrale du Congo et dans différents cabinets ministériels à Kinshasa et comme expert de la République en matières économiques et financières dans les institutions internationales (Banque Mondiale (BM), Fonds Monétaire International (FMI), Banque Africaine de Développement (BAD). Dieu-Donné Fikiri Alimasi a tout même travaillé en 2011 dans cette province, à l'époque de la Province Orientale, spécifiquement dans la Ville de Kisangani comme Directeur de la Banque Centrale du Congo. Il a été, en 2014, nommé Directeur Général de l'Hôtel des monnaies à Kinshasa. Il a, en outre, travaillé comme conseiller au Ministère de l'économie avec un natif de la Province de la Tshopo, l'honorable Daruwezi Mokombe. C'est à ce titre, qu'il a donc tissé des profondes relations avec les élites de la Tshopo, au point d'être intégré, à une certaine mesure, dans la communauté de la « grande orientale » et « Tshopolaise » d'aujourd'hui. Il a donc évolué dans une carrière qui lui a valu une certaine personnalité dans la vie publique. Il dispose d'une fondation « Fondation Dieu donné Alimasi qui a longtemps œuvré dans la Ville de Kinshasa. Il n'est pourtant pas ancré dans le monde associatif ni syndical dans la Ville de Kisangani ni dans toute la Province de la Tshopo où avant son élection il n'avait pratiquement aucune œuvre sociale.

Il est quelque peu nouveau venu sur le plan politique dans la Province de la Tshopo. C'est sa première fois de se présenter comme candidat à un poste éligible dans cette province et dans le pays. Il n'a des réalisations sociales dans la Province de la Tshopo comme il en a à Kinshasa, notamment en matière d'adduction d'eau potable et de soutien des enfants désœuvrés à la scolarité.

L'élu n°2 James Bayukita Makula lui aussi est peu connu dans la Province de la Tshopo quoiqu'il en soit natif, notamment du Territoire de Ubundu. Il a peu évolué socialement et politiquement dans la Province de la Tshopo. Son apparition en tant qu'homme d'affaires remonte en 2011 lors de l'implantation de sa bureautique à Kisangani, chef-lieu de la Tshopo.

Il a fait ses études supérieures à Kinshasa où il est établi et fait ses affaires. Proche des élites politiques comme Daruwezi Mokombe et Musemena du même Territoire que lui (Ubundu), il a dû se frayer son chemin en leur tournant le dos pour se présenter comme indépendant. Représentant de l'entreprise Dell en RDC, il est dans les affaires informatiques depuis une vingtaine d'années.

Le troisième élu est Mosisi Makuta, jeune de son état, ancien petit séminariste de Mandombe (Kisangani), il a évolué dans le monde associatif et de jeunes à Kisangani. Il n'a pas fait de grandes études, cependant mieux connu dans le monde des affaires économiques.

Le quatrième élu Madeleine Nikomba Sabangu, est une femme du monde associatif et d'affaires. Elle jouit des ressources financières de son époux qui travaille à la douane. Elle est novice en politique et s'est présentée pour la première fois comme candidate sénatrice sur une liste d'indépendant. Après son élection a créé sa Fondation Madeleine Nikomba dans la Ville de Kisangani.

IV.2. Le Gouverneur de Province

Louis-Marie Wale Lufungula, natif de la Province de la Tshopo est membre du PPRD. Il ne résidait plus à Kisangani depuis bien longtemps. Wale Lufungula a obtenu son diplôme d'Etat au Collège Maele à Kisangani. Il est licencié en Droit à l'Université de Kinshasa. Alors Magistrat à Goma au Nord Kivu, Wale Lufungula a commencé sa carrière politique aux côtés de Laurent Désiré Kabila dans l'Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo (AFDL). Après la prise de Kisangani le 15 mars 1997 par les Forces de l'AFDL, Wale Lufungula fut nommé par Laurent Désiré Kabila, Président Fédéral de l'AFDL dans la Province Orientale. Deux mois plus tard, lorsque l'AFDL renverse le régime de Mobutu le 17 mai 1997, Wale Lufungula a rejoint LD Kabila à Kinshasa pour travailler à ses côtés.

Après la mort du Président LD Kabila le 16 janvier 2001, Wale Lufungula participe à la création du PPRD de Joseph Kabila. Dès lors, il est toujours au sein du cercle du pouvoir. Député national sous la transition 1+4, pendant longtemps conseiller à la présidence, pour se conformer à son statut politique, il a quitté la magistrature pour le barreau. Avant son élection comme gouverneur de province, Wale Lufungula fut Directeur Général du Journal officiel, un service rattaché à la Présidence de la République. Il a aussi bénéficié de l'aura de son frère aîné Wale Sombo qui a évolué à Kisangani comme Directeur Général de l'Institut Supérieur du Commerce de Kisangani (ISC) et Gouverneur de la Province nommé pour le compte du Rassemblement Congolais pour la Démocratie (RCD) Kisangani d'Ernest Wamba dia Wamba, Mbusa Nyamwisi soutenu par l'Ouganda.

Quasiment cheval non partant, c'est en dernière minute que Wale Lufungula s'est décidé de se présenter comme indépendant après que sa candidature ne soit pas retenue par sa formation politique. C'est au contraire l'ancien gouverneur Lomata qui a bénéficié du crédit de sa famille politique alors qu'il était vomi par la population de Kisangani. Le salut de Wale Lufungula aura été qu'au premier tour, un candidat pressenti éligible n'ait pas eu des moyens pour battre campagne surtout qu'il était de l'opposition. Il s'est agi du candidat Dieudonné Bolengetenge Balea. Très plongé dans le monde associatif et membre de l'opposition, issu d'une grande communauté Topoke comme Wale Lufungula, ce candidat partait favori mais en dernière minute ses comptes bancaires auraient été bloqués. Il n'a donc pas eu de moyens nécessaires pour battre campagne. Aussi les députés majoritairement du FCC (24/28) n'étaient pas prêts à voter pour un candidat gouverneur de l'opposition.

« Nous avons même cherché qui nous emprunter de l'argent mais en vain. Personne ne nous a secourus. Nous ne pouvions donc faire autrement. Une bonne partie des députés étaient prêts à nous soutenir mais sous réserve d'en tirer quelque chose. Là où les autres candidats donnaient 35, 40 voire 50 000 dollars, nous ne pouvions prétendre arracher des voix des députés sans argent quelque soit notre discours et notre beau projet de société » (entretien avec un cadre du directoire du candidat en 2019).

Wale Lufungula est passé pour le moindre mal des candidats de sa famille politique : FCC étant donné que la majorité composant l'Assemblée Provinciale leur était favorable. Il est apparu comme un « révolutionnaire » qui n'a pas respecté la règle du jeu, la discipline du parti.

Son origine sociale, ethnique et « ses mains propres » dans la gouvernance de la province lui ont valu une audience par rapport à son challenger du deuxième tour dont la gouvernance a été jugée catastrophique par l'opinion publique. Il a donc su jouer avec les failles de ses prédécesseurs pour se faire une confiance de la part des électeurs et de la population, notamment à travers les associations de jeunes et sa mutualité qui, pourtant, avait aussi des accointances avec son challenger Lomata. Ils sont tous de « anamongo¹⁹ ». Pour les dirigeants de leur mutualité, « il était difficile pour nous de trancher entre les deux. Ce sont tous nos fils. Nous avons laissé le libre choix des électeurs »²⁰. Pourtant pour les jeunes, le candidat Lomata avait échoué dans sa gouvernance. Avant lui, c'était un de ses frères de tribu (Mbole du Territoire d'Opala) qui avait lui aussi échoué. Il était nette qu'il fallait changer d'homme et de tribut à la tête de la province » (Entretien avec les jeunes aux alentours de l'hémicycle de l'assemblée provinciale, le jour de vote de gouverneur).

V. Discussion Des Resultats

L'élection des sénateurs de 2019 dans la Province de la Tshopo a été plus liée aux principes égalitaires dans un ordre oligarchique et oligopolistique selon des facteurs politico-économiques qu'à ceux d'ordre social ou d'intérêts locaux. Ce sont des candidats mieux assis financièrement qui se sont présentés à ces scrutins. Sur les 4 élus sénateurs, 3 sont venus de Kinshasa et l'un d'entre eux quoique, depuis un certain temps, vivait aussi à Kinshasa, avait ses intérêts à Kisangani. Cette situation a conforté la théorie d'une démocratie des « urbains », une démocratie des « élites compradores (venues toujours de Kinshasa) ». La concurrence a été oligopolistique entre ces élites, produits de la bureaucratie partisane centralisée à Kinshasa. Ces élites, pour la plupart, sont

¹⁹ Il s'agit d'une association ethnique qui regroupe des Mongo, Topoke, Mbole Ngando, Tetela, Kusu... Wale Lufungula est Topoke alors que Lomata est Mbole.

²⁰ Entretien avec un cadre de l'association Isonga Songa Topoke de Kisangani, 2020.

novices, en politique et n'ont eu aucun enjeu social ou communautaire avant leur élection dans la Province de la Tshopo. Elles n'ont pas été dans la bureaucratie des partis, bien positionnées. Seul Fikiri Alimasi avait quelques œuvres sociales à Kinshasa. Il a préféré postuler à Kisangani pour bénéficier de la crise de leadership des fils et filles de cette province et fort de ses moyens financiers pour se hisser comme représentant d'une province qui n'est pas sa terre ni de prédilection, ni de naissance, ni d'habitation ou de résidence.

Les « professionnels politiques », excepté le gouverneur, qui s'étaient présentés ont échoué face à ces novices et outsiders. Ils ont pourtant été suppléés par leurs proches ploutocrates comme eux. L'échec des professionnels politiques s'expliquent notamment par l'écart très prononcé entre de leur style de vie, bref leur puissance sociale par rapport au reste de la communauté locale : « bango basili kolia mingi » (eux ont déjà beaucoup mangé). Cette expression traduit le ras-le-bol des populations locales face à la puissance sociale et politique des dirigeants alors que l'infrastructure économique et sociale de la province est paralysée et peine à fonctionner. Pourtant, le choix des électeurs n'a fait que « déshabiller Saint Paul pour habiller Saint Pierre ». Ils ont changé juste la manche de couteau en gardant le couteau lui-même. Ce sont toujours les élites d'en haut qui ont tiré profit de ces élections. Il a été question du règne de relations de notabilité, d'élites ploutocrates, d'échanges des services qu'une réelle recherche d'alternance politique²¹.

Etant mieux nantis, pour la plupart, s'étant présentés comme indépendants, les élus sénateurs et gouverneur ont dû profiter de la taille réduite de leur électorat et des enjeux de renouvellement de la classe politique pour se hisser à la tête de la province. Ils sont passés auprès des associations des jeunes, des organisations de la société civile et des mutualités comme des « hostiles » à l'uniformisme politique qui caractérise les « élites partisans de la Province de la Tshopo ». Ils se sont fait passer pour des nouvelles élites à cause de l'ignorance de la population de leur passé. Ils ont été de « nouveaux sans nouveau démocratique ».

Leur légitimité viendrait du fait qu'ils soient des fruits des conflits endogènes aux partis ou au regroupement politique au pouvoir. Ils sont des fruits de la pseudo-décomposition ou déconfiture de la majorité au pouvoir à défaut d'une alternance démocratique en bonne et due forme où l'opposition arrache la majorité à l'Assemblée et de ce fait prend la direction de l'exécutif. Cela n'étant pas arrivé, le régime politique est resté le même. Il n'est pas circonscrit dans l'ensemble social. Il brille des scandales d'intérêt particulier et le mode de production de décision passe par une nécessité de plus en plus accrue de négociation entre autocrates.

La réussite de ces outsiders sénateurs et gouverneur aura été aussi le fruit du souci de légitimation des pouvoirs des députés provinciaux qui voudraient marquer leur assise politique en « respectant » les influences des associations des jeunes, des organisations de la société civile et des mutualités, dans le mal nécessaire, des « détroqués de la majorité ». Ces dernières organisations ont multiplié des messages de mise en garde à ces députés les rappelant à l'ordre pour qu'ils se rapprochent de la volonté du peuple. Ce peuple qui ne se retrouvait plus en leurs dirigeants en place et croyait réellement aux élections de 2018 comme celles d'alternance. La victoire de ces outsiders aura été, dira-t-on, la victoire de la « démocratie d'opinion » qui a pris la place de la démocratie représentative qui profite plus aux partis et moins au souverain primaire.

Quoiqu'ils aient tiré profit financier durant ces élections, les députés se sont, tout de même, rapprochés de la volonté populaire en votant des nouvelles figures et moins une nouveauté démocratique. La plupart de ces élus tirent leur légitimité de ces associations mutualistes qui les ont soutenus durant leur campagne électorale. Des associations qui constituent pourtant en même temps une épine sur leur pied comme elles l'ont été pour leurs prédécesseurs hués et traités de toute sorte.

Les élus députés sont, comme les élus sénateurs et gouverneur, fruits de la pseudo-déconfiture du regroupement politique de la majorité au pouvoir, le FCC. C'est ce que traduisent les dires de l'opinion publique congolaise selon lesquels « ces députés ont été nommés et non votés ». Les élections de 2018 ont plus apparu comme une « désignation-nomination des gouvernants » qu'un réel mode de légitimation du pouvoir et des dirigeants. Il a donc fallu que la démocratie d'opinion vienne « pseudo-sauver » la face des gouvernants locaux au niveau de la province.

L'élection de ces sénateurs et gouverneur s'est révélée faible sur le plan des enjeux locaux et, forte en ce qui concerne les enjeux de conservation du pouvoir. En effet, partant de la multiplicité des candidatures, il a été relevé que cela a profité à un conglomerat d'acteurs politiques du regroupement politique FCC. Ils en ont profité pour assurer une sorte de « panachage ». L'issue de ces élections a permis que les candidats qui ont échoué, soient récupérés comme membres de l'équipe gouvernementale en Province ou dans les entreprises publiques, les régies financières...

Ces postes ministériels et des entreprises publiques ou des régies financières forment alors ce qu'on peut appeler des « positions de repli », des « points de chute ». Ils forment une sorte de « compagnonnage » politique dont les acteurs s'approprient le pouvoir politique et le pouvoir économique. Ils finissent par se constituer en aristocrates qui s'alternent les uns des autres à la direction de la province. Le changement a été

²¹Garrigou A., 2002, *Histoire sociale du suffrage universel en France : 1848-2000*, Paris, Points-Seuil.

plus un changement dans le régime qu'un changement fondamental du régime. Il n'y a pas eu de duopole durant cette concurrence.

L'issue de ces élections illustre que l'aristocratie et la démocratie sont alors devenues deux formes du pouvoir qui s'interpénètrent au détriment de l'intérêt général. L'électorat étant réduit (un scrutin indirect), ce sont des aristocrates ou des élites ploutocrates qui en ont tiré profit et en tirent toujours profit. Ils y ont trouvé leur terre d'asile pour rester aux commandes du pouvoir ; cette fois là en faisant des jeunes des associations mutualistes leurs protégés, leurs pistonnés, leurs favoris. Tout a tourné autour de la politique du ventre²².

Ce sont des élites compradore, pour la plupart descendantes de Kinshasa qui se sont accaparés des ressources avec leurs suites, d'un côté. Conscientes de cette injustice, les populations d'en bas, celles paupérisées organisées dans des associations mutualistes, celles des jeunes dans les clubs pro « x », pro « y », se sont réapproprié, de l'autre côté, de leur manière le pouvoir à travers différents mécanismes de clientélisation sans aboutir à un renouveau démocratique tant attendu.

VI. Conclusion

La présente analyse du caractère ploutocratique des élections sénatoriales et de gouverneur dans la Province de la Tshopo en RDC a permis d'affiner les facteurs de légitimation des sénateurs et de gouverneur de province dans une démocratie représentative au mode de scrutin indirect.

La combinaison de l'observation directe désengagée à l'interview semi-dirigée ont permis de relever les conditions de réussite de gouverneur et sénateurs outsiders face aux enjeux du développement local durable dans un environnement d'incertitude sociale et politique qu'ont constitué les élections de 2018 en RDC, en général et en Province de la Tshopo, en particulier. La lecture des pratiques électorales durant ce processus révèle que le mode de scrutin indirect pour les élections sénatoriales et de gouverneur n'a pu profiter qu'aux plus nantis et aux candidats ploutocrates. Les conditions d'éligibilité, notamment le frais de dépôt de candidature, n'ont pas favorisé les petits partis ni des candidats moins nantis, pire encore les femmes.

La situation d'incertitude dans laquelle se sont déroulées ces élections et l'absence des primaires au sein des partis ont occasionné une rivalité endogène des élites ploutocratiques au sein des formations politiques du FCC en lieu et place d'une véritable lutte d'alternance démocratique. Sur les 53 candidats sénateurs : 62,26% étaient issus des partis politiques et/ou regroupements politiques contre 37,74% des indépendants. Sept femmes soit 13,2% contre 46 hommes soit 86,79% ; 27 candidats ont été des véritables professionnels politiques mais ont tous échoué. Les candidats qui ont bénéficié du crédit de leurs formations politiques, notamment ceux du FCC ont échoué au profit des outsiders pourtant du même regroupement politique.

Trois de ceux qui ont réussi ont été indépendants et un seul de parti politique. Tous sont des novices sur la scène politique de la Province de la Tshopo. Ils tirent ainsi leur pseudo-légitimité des rivalités internes aux formations politiques qui ont brillé d'une cacophonie dans l'alignement des candidats. Faute d'une véritable alternance politique, ils sont passés pour des nouvelles figures dont les ressources financières leur ont facilité la création d'une aura auprès des associations des jeunes et des mutualités tribales. Celles-ci sont passées pour des groupes de pression auprès des électeurs qui sont les députés provinciaux. Il y a eu une sorte de récupération du processus électoral par une démocratie d'opinion.

Ces élus députés provinciaux, pour la plupart nouvellement venus en politique, ont tiré et fondent aussi leur pseudo-légitimité de ces mêmes groupes, de cette même démocratie d'opinion. Traités des députés « nommés », soucieux d'asseoir leur légitimité et de confirmer leur honorabilité, ils ont dû monter des surenchères électorales auprès des candidats sénateurs pour se tailler une place dans « la cour des grands ». Leurs voix ont été marchandées au plus offrant. Il a été moins question d'un quelconque projet de société que d'argent et donc du ventre. Il y a eu moins enjeu social qu'intérêt particulier.

Sortis pour la plupart des souches familiales moins nanties, les députés provinciaux ont été le fruit de la déconfiture de crise des professionnels politiques. Ils ont alors monté des surenchères électoralistes pour « manger » auprès des candidats sénateurs dans un semblant de renouvellement des élites gouvernementales.

Cette déformation démocratique a été plus accentuée à l'élection de gouverneur. Le souci du renouvellement des gouvernants s'est exprimé à travers les intimidations dont ont fait l'objet les députés

²²Bayart J.F., 1989, *L'Etat en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard; Bayart J-F, Mbembe Achille, Toulabor Comi, 1992, *Le politique par le bas en Afrique noire*, Paris, Karthala. ; Bayart J-F. et alii. 1992, *Le politique par le bas en Afrique: contribution à une problématique de la démocratie*, Paris, Karthala.

provinciaux de la part des jeunes et des organisations de la société civile. La rue a récupéré, pour ainsi dire, les enjeux populaires pour les traduire en exigences électorales devant la discipline des partis. Les rivalités internes entre candidats de même regroupement politique ont joué au profit de plus offrant et de nouveau venu. L' élu gouverneur a été le moindre mal qui est passé pour un « pseudo-révolutionnaire », un « pseudo-hostile » aux formalismes et « uniformisme » partisans. Produit des conflits internes, il a su temporiser ces conflits en développant un esprit de compromis. Il a su récupérer ses adversaires dans un compagnonnage qui n'est alors qu'un conglomérat des « élites compradores ».

Au finish, toutes ces élections ont été plus un mode de désignation-nomination des gouvernants qu'un mode de leur légitimation. La démocratie représentative a rimé confortablement avec l'aristocratie. Le salut de cette démocratie se trouve désormais entre les mains des jeunes qui restent l'œil, l'oreille et la bouche des populations paupérisées, ces vrais souverains primaires qui attendent que cette démocratie soit réellement traduite en leur bonheur. Les élections des sénateurs et de gouverneur sont apparues comme une récupération de l'opinion face à la dérive de la démocratie représentative subjuguée par les élites ploutocratiques. La victoire de cette démocratie d'opinion pourrait alors permettre le retour au fondement de la démocratie selon Lincoln : « démocratie signifie pouvoir du peuple, par le peuple et pour le peuple ».

Bibliographie

- [1]. Amuri Misako F.D. et Nkoko Lipamba Jn., « Les émeutes à Kisangani », in Les cahiers du CRIDE, Nouvelle série, Vol 3, no 1, décembre 2005, pp. 184-200.
- [2]. Amuri Misako F.D., (2007) « De la 'démocratisation' de la violence à la 'milicianisation' des jeunes : re(découvrir) la rationalité du désordre », dans A. Maindo Monga Ngonga, Des conflits locaux à la guerre régionale en Afrique centrale. Le Congo-Kinshasa oriental 1996-2007, Paris, L'Harmattan, pp. 47-60.
- [3]. Amuri Misako F.D., (2008) Les Maï-Maï au Maniema (Août 1998 --juin 2003) : un mode d'affirmation politique des masses rurales ? Mémoire de DES en SPA, FSSAP, Université de Kisangani.
- [4]. Aron R., (1965), Démocratie et totalitarisme, Gallimard, Paris, 371p.
- [5]. Bayart J- F., L'Etat en Afrique. La politique du ventre, Paris, Fayard, 1989.
- [6]. Bayart J.F., Mbembe A., Comi Toulabor., (1992) Le politique par le bas en Afrique noire, Paris, Karthala, pp. 25-106.
- [7]. De Villers G. (1988) La petite économie marchande dans les villes africaines. Etat de la question et pistes de recherche. Notes de recherches, in IRSA, n°7.
- [8]. De Villers G., (s/dir) (2002) Manières de vivre. Economie de la « débrouille » dans les villes du Congo/Zaire, Cahiers africains, L'harmattan, Paris.
- [9]. Djoli J., (2010), « Les partis politiques dans l'évolution politique et constitutionnelle congolaise de 1990 à 2010. Au cœur de la crise existentielle de l'Etat. » in Congo-Afrique n°447, pp. 593-618.
- [10]. Gavard-Perret M.L., Gotteland D., Haon C. et Jolibert A. (2012), Méthodologie de la recherche. Réussir son mémoire ou sa thèse en sciences de gestion, Pearson, Paris, 383p.
- [11]. Hibou B., « Le "capital social" de l'Etat falsificateur, ou les ruses de l'intelligence économique », dans J.-F. Bayart, S. Ellis et B. Hibou., (1999) La criminalisation de l'Etat en Afrique, Paris, Espace international, Complexe, pp. 105-158.
- [12]. Garrigou A., (2002) Histoire sociale du suffrage universel en France : 1848-2000 Paris, Points-Seuil.
- [13]. Lautier B., De Miras C., Morice A. (1991) L'Etat et l'informel, Paris, L'Harmattan, 211p.
- [14]. Lifoli Balea et Mapesa Lingama., (2013) Militantisme associatif et engagement politique en RDC., in Revue de l'IRSA, n°29, pp. 13-27.
- [15]. Mamiki Matth. et Nkoko Lipambala (2007) « la guerre et l'émergence des nouveaux businessmen à Kisangani », in Alphonse Maindo Monga Ngonga (s/coord), Des conflits locaux à la guerre régionale en Afrique Centrale. Le Congo Kinshasa, Oriental 1996-2007, Paris, L'Harmattan, pp.195-210.
- [16]. Mulongo Mfuende, Kyale Koy, Mamiki Kebongobongo et Lokanga Otiikeke (2017) « Contribution de trafic de diamant à l'amélioration des conditions socioéconomiques des diamantaires à Kisangani (RDC) », International Journal of Innovation and Scientific Research, Vol. 32, n° 1, pp. 145-155.
- [17]. Omasombo Tshonda Jn., (1991) « La petite économie marchande à Kisangani », Politique africaine, n° 41, Zaire : un pays à reconstruire, pp. 56-71.
- [18]. Toengaho Lokundo. F. (2008). Les constitutions de la République Démocratique du Congo. De Joseph Kasa Vubu à Joseph Kabila, Kinshasa, PUC.
- [19]. Weber M., Le savant et le politique, (Traduit de l'allemand par Julien Freund, révisé par E. Fleischmann et Eric de Dampierre), éditions 10/18, Paris, Nouveau tirage 2005.
- [20]. Yuma Kalulu T, (2009) Jeunes et entreprises de violence dans la ville de Kisangani, de 1998 à 2002. Contribution à la politique par le bas. Mémoire de DES en SPA, FSSAP, Université de Kisangani.

Cosmas KONO KINYAMBA. "Le caractère ploutocratique des élections sénatoriales et des gouverneurs de 2019 en Province de la Tshopo/ République Démocratique du Congo." *IOSR Journal of Business and Management (IOSR-JBM)*, 22(11), 2020, pp. 01-11.